



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.38

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires

Objet

Mise en place d'un service
« Allô Séniors »

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur

Mme Patricia ANTOINE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

En 2017, la Ville de Dole comptait 7 348 personnes de 60 ans et plus, soit près de 31% de sa population. Les plus de 75 ans représentaient à eux seuls 2951 personnes dont les 2/3 d'entre elles sont des femmes. Plus d'une personne sur 2, âgée de 80 ans et plus, vivait seule dans son logement sur Dole (source INSEE).

Ces dernières sont souvent confrontées à un manque de lisibilité de l'offre de services et à la multiplicité des acteurs associatifs et institutionnels intervenant sur Dole (associations d'aide à domicile, clubs et associations, centres sociaux, bailleurs, établissements pour personnes âgées, dispositifs d'aide à domicile, ...).

Les familles sont également souvent démunies lorsqu'elles sont confrontées à la question du maintien à domicile et de la perte d'autonomie, des droits et des aides existantes (obligation alimentaire, crédits d'impôts...), dans un contexte où la cellule familiale est souvent éclatée tant socialement que géographiquement.

L'isolement social et relationnel des personnes est souvent croissant avec l'âge et les problèmes de santé et le passage à la retraite peut être vécu, pour certains, comme un moment délicat avec la perte de lien et de vie sociale.

La mise en place d'un numéro unique intitulé « Allô seniors » à destination des seniors de 75 ans et plus et de leur famille vise à accompagner les doctes dans les différentes étapes de leur vie en apportant des réponses adaptées à leurs besoins, en favorisant la connaissance et l'accès à l'offre de services, d'animations, d'activités sociales et culturelles. Il s'agit d'être au côté et au plus près des besoins quotidiens des doctes les plus vulnérables et les plus isolés.

Ce numéro unique se mettra en place à compter du mois de mai 2021, à titre expérimental, et répondra aux besoins suivants :

- Écoute active, avec la possibilité de pouvoir bénéficier d'une inscription sur le registre des personnes vulnérables tenu par le CCAS et/ou d'une orientation vers le réseau des bénévoles écoutants et visiteurs qui est mis en place avec l'ADMR.
Ce réseau s'inscrit dans le cadre du dispositif MONALISA (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des Âgés), lancé en 2014, qui vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées en encourageant la participation des citoyens et des acteurs locaux pour créer du lien social avec les personnes les plus fragiles et isolées sur le territoire de la commune. Il s'organise autour d'équipes citoyennes constituées de bénévoles écoutants et visiteurs accompagnés et formés par la fédération ADMR du Jura.
- Informations et conseils d'ordre général dans des domaines très variés : offre culturelle et associative, services existants, logement et aides diverses, clubs et activités proposés, réseau de bus, services à la personne, hébergement, logement...
- Orientation : orienter au mieux les personnes (seniors, familles) en fonction de leur demande.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 27 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la mise en place d'un numéro de téléphone unique « Allô Seniors » à destination des personnes de 75 ans et plus et de leur famille,
- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat ci-annexé, entre la Ville de Dole et l'ADMR du Jura,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à ce dispositif.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales, Politique de la Ville et Santé
- Fédération ADMR du Jura, 39700 Lons-le-Saunier

Fait à Dole, le 3 mai 2021,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

